



## BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2015

Numéro 20

### Le mot du Maire

Les politologues le disent, le tripartisme est en train de s'installer dans la durée en France. Mais comment analyser et comment comprendre le fait que dans une commune comme Le Vieux-Marché 20% des votants votent FN ? Est-ce un vote de protestation ou d'adhésion ? Immigration, insécurité, ce sont des sujets que nous ne connaissons pas. Le chômage et la perte du pouvoir d'achat ce n'est pas le FN qui en résoudra l'équation pas plus d'ailleurs qu'il ne pourrait régler le problème de l'inégalité quand on sait que le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde dépasse celui des 99% restants.

Nous avons la chance de vivre dans une commune qui l'espace d'un week-end, fin juillet, devient la capitale de la tolérance, lors du pèlerinage islamo-chrétien au village des Sept Saints. Cette année, nous inaugurerons, à cette occasion, la première des sept bornes du sentier de la paix, en mémoire et en souvenir aux victimes des attentats de janvier 2015 pour que cela ne se reproduise plus.

J'espère et je souhaite que le plus grand nombre y adhère.



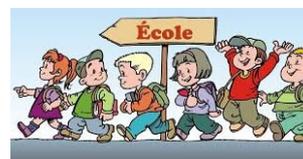
### Ur gomz gant ar maer

Lavaret e vez gant ar re a vez o studiañ ar politikerezh : diwar vremañ zo tri strollad diazezet mat o ren ar vuhez politikel e Frañs, hag evit pell amzer. Penaos avat displegañ ha kompren e vefe bet 20% eus ar voterien, en ur gumun evel ar C'houerc'had, o votiñ evit an FN ? Daoust hag-eñ ec'h eo evit an dud un doare da sevel o mouezh pe d'embann emaint a-du gant ar soñjoù-se ? Enbroañ, disurentez, n'eus ket eus an traoù-se amañ. Evit an dilabour ha digresk ar galloud-prenañ, n'eo ket an FN a c'hallo diskoulmañ an afer, nag evit ar pezh a sell ouzh an dizingalded pa ouzer zo muioc'h a vadoù gant an 1% eus an dud ac'h a d'ober ar re binvidikañ, evit gant an 99% all.

Chañs hon eus p'emaomp o vevañ en ur gumun hag a zeu da vezañ kêr-benn ar speredoù digor e-pad un dibenn-sizhun, e fin miz Gouere, da-geñver ar birc'hirinded islamek-ha-kristen e kêr ar Seizh Sant. Ar bloaz-mañ emamp o vont da zioueliañ, da-geñver an dibenn-sizhun-se, an hini kentañ eus ar seizh bonn ac'h ay d'ober hent ar peoc'h evit delc'hen soñj eus ar re a oa bet lazhet e-kerzh gwalldaol miz Genver 2015 hag evit na c'hoarvezfe ket ken.

Mechañs e savo an darn vrasañ ac'hanoc'h a-du gant se.

### Ouverture d'une sixième classe à l'école



L'évolution démographique de ces dernières années, l'installation pérenne de nombreuses familles, le fort investissement financier de la commune dans les travaux de rénovation de l'école étaient des indicateurs objectifs à l'ouverture d'une nouvelle classe.

L'engagement du corps enseignant, des parents d'élèves et des élus auprès de l'Inspection Académique a permis d'obtenir **la sixième classe** (le local est déjà opérationnel).

Deux nouveaux maîtres se partageront le poste à la rentrée de septembre ce qui permettra d'alléger les effectifs par classe, de mieux encadrer les élèves en difficulté, d'appréhender les enseignements plus sereinement etc.



La municipalité continuera à porter toute son attention à la qualité du service public d'éducation dans notre commune.

[www.commune-levieuxmarche.com](http://www.commune-levieuxmarche.com)

« La tolérance est une vertu qui rend la paix possible ».

Kofi Annan.

### SOMMAIRE

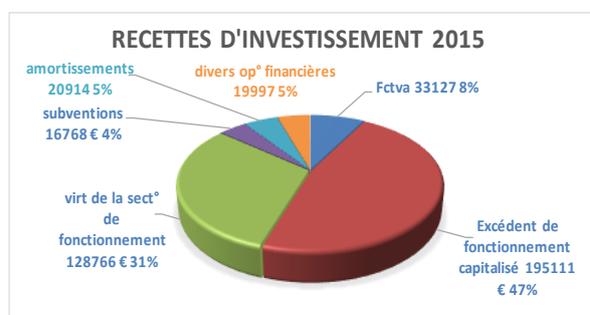
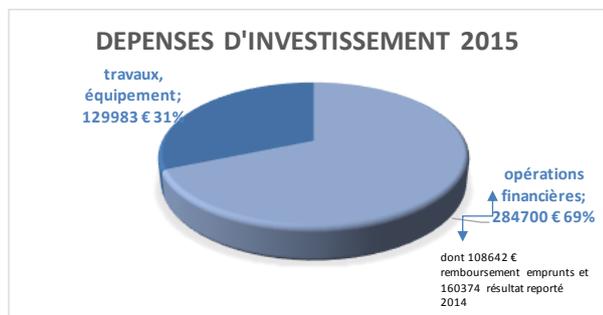
Le mot du Maire	1
Ouverture d'une 6ème classe à l'école	1
Budget 2015 et contexte financier global	2
Alerte frelon asiatique : protégeons nos abeilles	2
Bientôt un resto au Vieux-Marché	3
A vos agendas...	3
Etat Civil	3
Sécurité à l'école : les arrêts minute	3
Espace d'expression politique :	4
• Avons-nous été entendus ?	
• Droit de réponse	

# Budget 2015 et contexte financier global

Le budget communal 2015 est un budget de transition. Il précède la poursuite de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de la Rd 32, entre « Becheneg » et l'entrée d'agglomération de Plouaret en limite.

Les dépenses d'investissement sont prévues cette année à minima (achats de petit matériel aux services techniques, d'équipement au Capec et à l'école, travaux d'accessibilité et de handicap à la Mairie, travaux de bardage sur l'atelier des services techniques, restes à réalisés 2014, dont entre autre la régulation du chauffage de l'école, le Plu...).

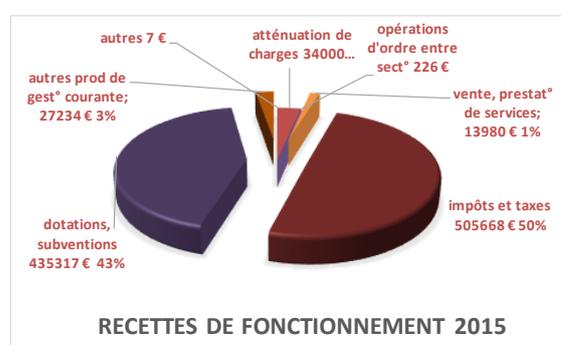
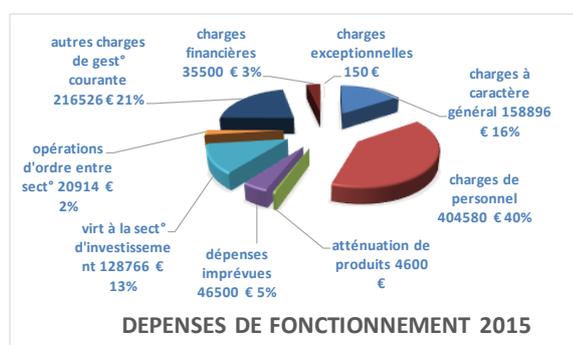
L'endettement diminue et l'encours s'élève au 31 décembre à 1179852 €.



Depuis l'an dernier notre commune subit également la baisse des dotations de l'Etat et en particulier la DGF (dotation globale de fonctionnement) dans le cadre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques. En 2014, elle s'est élevée à 7084 €.

Aussi dans un contexte général de réduction des dépenses, le budget 2015 de Vieux-Marché s'inscrit dans ce schéma avec une prévision de -3 % par rapport à 2014 sur le montant total des dépenses de fonctionnement. Les dépenses incompressibles que sont les charges de personnel, financières et les participations aux organismes de regroupement et de contingent incendie, laissent à la collectivité peu de marge de manœuvre pour dégager un autofinancement confortable. De plus, d'autres facteurs, tels l'augmentation des charges liées à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, la diminution des recettes de fonctionnement, concourent à diminuer également l'excédent.

Afin de poursuivre la dynamique engagée par l'équipe municipale en 2008, des choix sont à opérer en termes de dépenses d'investissement et de fonctionnement.



## Alerte frelon asiatique ! Protégeons nos abeilles

Depuis début mai, deux reines fondatrices ont déjà été capturées sur la commune. Parcequ'à la sortie de l'hiver, un frelon asiatique = une reine, en installant des pièges, vous contribuez à la capture des fondatrices et donc à la réduction du nombre de futurs nids sur la commune.

Pour se faire, voici quelques règles simples à respecter : poser le piège dans le jardin exposé au soleil du matin, jusqu'à un mètre de haut ; appâter avec un mélange de sirop de cassis + bière brune + vin blanc



## Bientôt un resto au Vieux-Marché !

C'est une très bonne nouvelle pour la commune : près de 10 ans après la fermeture du « Chat Noir », le bourg de la commune va enfin retrouver un restaurant !

Le projet est porté par Abdel Ousnaate, 45 ans, originaire du Finistère Nord mais qui réside depuis 3 ans sur notre commune, au bourg. Doté d'une solide expérience dans tous types de cuisines, Abdel a mûri son projet depuis de nombreux mois.

**« Je sentais qu'il y avait une réelle demande au Vieux-Marché et un vrai potentiel. En s'adossant au bar « Le Marchois », on peut espérer une bonne synergie pour nos deux activités ».**



En effet, le nouveau restaurant prendra place, dans quelques semaines, à l'arrière du bar ouvert depuis plus d'un an. Si le propriétaire des bâtiments est le même, il s'agira par contre de deux sociétés distinctes.

Concernant la cuisine que proposera Abdel : **« il s'agira d'un petit restaurant d'une vingtaine de couverts dans un premier temps. Mon idée est de proposer une cuisine traditionnelle de qualité, avec possibilité de plats à emporter, et qui s'appuie sur une utilisation de produits frais locaux et en partie issus de l'agriculture biologique. Nous avons la chance d'avoir au Vieux-Marché plusieurs petits producteurs de produits de qualité que je souhaite valoriser. Le week-end, il y aura même une formule avec un menu exclusivement réalisé à partir des produits vendus sur le marché du samedi matin ! »**

Rendez-vous donc, dans quelques semaines, pour découvrir « **L'Incognito** », un petit restaurant prometteur à découvrir à l'arrière du bar « Le Marchois » (une autre entrée indépendante est également prévue). Le restaurant sera ouvert le midi en semaine et midi et soir, le week-end.

## A vos agendas...

<b>Dimanche 14 juin</b>	<b>Kermesse</b> de l'école
<b>Samedi 27 juin</b>	<b>Fête de la musique</b> , organisation « Les tardives du Vieux-Marché »
<b>Dimanche 28 juin</b>	Le Bourg du Vieux-Marché, <b>11ème fête des petits cochons !</b> , organisation Cie Papier Théâtre
<b>Mardi 14 juillet</b>	<b>Concours de pétanque</b> au plan d'eau, organisation VMA
<b>Samedi 25 juillet et Dimanche 26 juillet</b>	<b>Pèlerinage islamo-chrétien</b> au village des Sept Saints (colloque, fest-noz, concert, repas Libanais...) organisation Tud ar Seiz Sant et les sources des Sept dormants
<b>Samedi 24 octobre</b>	<b>Soirée Soup'n Fun</b> , organisation VMA

## Etat Civil (depuis le 30 octobre 2014)

- Naissances**
- Antoine GRAS né le 07 décembre 2014
  - Alicia CONNAN née le 19 janvier 2015
  - Enora MICHON née le 13 février 2015
  - Clémence GUEZENEC née le 18 février 2015
  - Baptiste BLANIÉ né le 03 mars 2015
  - Chloé LE DU née le 10 mars 2015
  - Clément LAPORTE né le 19 mars 2015
  - Nael GERNELLE né le 26 mars 2015
  - Noé LE GALL né le 10 avril 2015

- Décès**
- Solange LE BOZEC vve QUÉLEN le 10 novembre 2014 (86 ans)
  - Jeannine BOUILLARD vve LE MOIGN le 29 novembre 2014 (80 ans)
  - Jean CORRIEN le 30 novembre 2014 (82 ans)
  - Michel LE NAOUR le 04 décembre 2014 (55 ans)
  - Christian LE TERRIEN le 05 janvier 2015 (53 ans)
  - Gérard O'BRIEN le 02 mars 2015 (77 ans)
  - Mauricette CREUSILLET vve GAUBERT le 25 mars 2015 (88 ans)
  - Jacques SCOLAN le 05 avril 2015 (65 ans)
  - Jan LESNER le 31 mars 2015 (86 ans)
  - Yvon GOUJON le 09 avril 2015 (67 ans)

- Mariages**
- Alain LE GALLOU & Danielle LE BONNIEC le 05 janvier
  - Sylvain COLLAS & Sandra ROUFFET le 15 mai
  - Thomas LAPORTE & Elise LAUDREN le 16 mai
  - David LOUIS & Stéphanie CARON le 23 mai
  - Grégory BLAIN & Céline ALLAIN le 30 mai

**Sécurité à l'école :** il est interdit de stationner sur les points « arrêts minute » qui, comme leur nom l'indique, permettent de déposer rapidement les enfants à l'école sans que le chauffeur ne descende de son véhicule.

## Espace d'expression politique

Comme vous pouvez le remarquer, ce bulletin s'enrichi d'un espace d'expression politique pour les différentes listes représentées au sein du conseil municipal. Cela fait suite aux demandes des représentants des listes d'opposition. Bien que la loi ne nous y oblige pas (la commune comptant moins de 5 000 habitants), après discussions, nous avons jugé que la liberté d'expression était une richesse et qu'une telle ouverture avait valeur d'exemplarité. Néanmoins, pour ne perdre le sens premier de ce bulletin municipal qui doit avoir, avant tout, un caractère d'information, utile pour les habitants du Vieux-Marché, cette rubrique d'« expression politique » ouverte à l'opposition sera limitée à un seul bulletin par an.

### Avons-nous été entendus ?

Les dernières élections municipales ont eu lieu il y a un peu plus d'un an déjà. Pour la première fois le panachage était interdit, faute de quoi, le bulletin était considéré comme nul. A l'issue de cette consultation deux oppositions siègent actuellement au sein de l'assemblée.

Maryvonne et moi regrettons vivement que le groupe majoritaire n'ait pas souhaité nous intégrer comme on aurait pu l'imaginer. En effet, par exemple, aucune place ne nous a été proposée au C.C.A.S\*, où notre avis aurait pu être pertinent ne serait-ce que sur la question de la résidence « Paul Le Flem » et du différend qui nous oppose à la société « Les Foyers » de Rennes propriétaire des locaux. L'usage voudrait aussi que les différentes sensibilités politiques siègent au sein de cet organisme ; ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous n'avons pas non plus eu de place à la commission des impôts locaux, à la commission d'appel d'offres et enfin aucune représentation auprès des différents syndicats intercommunaux.

Tout cela nous force à croire que nous n'étions pas les bienvenus sauf que le management et l'animation d'une équipe ne reposera jamais sur l'exclusion et la division, mais bien au contraire par l'intégration et le souci d'entendre. Les 12 élus du groupe majoritaire ont quand même osé, sans sourciller, s'octroyer et se partager l'enveloppe maximale des indemnités d'élus.

En 2014, l'augmentation des dépenses de fonctionnement s'est limitée à un peu plus de 2%, alors qu'elle évoluait à plus de 5% durant la dernière mandature. Pour cette raison, nous nous interrogeons à savoir si notre message aurait été entendu ou plutôt n'y a-t-il pas eu des remarques désobligeantes de la part des organismes de tutelles quant aux dérives financières constatées. Les dépenses de fonctionnement doivent encore être compressées.

La situation financière de la commune est plus que préoccupante. La capacité d'autofinancement nette a été divisée par deux en 7 ans. J'en veux pour preuve l'incapacité d'inscrire au budget communal 2015 une somme pour le programme de la voirie rurale. Le budget d'investissement 2015 est d'une fadeur sans précédent.

Le conseil municipal ne fera pas l'économie d'un débat sur le devenir du SIVOM du St-Ethurien où il serait question des réels besoins et du coût chiffré de la prestation. Il ne faut tout de même pas oublier que sur 100€ d'impôts payés à la commune par les contribuables, plus du 1/3 sert à alimenter ce syndicat.

\*Centre Communal d'Action Sociale

M. DISEZ pour la liste « En avant Le Vieux-Marché »

### Droit de réponse : les précisions de la majorité

Le nouvel espace offert aux membres de l'opposition nous laissait espérer une production d'idées, de propositions, de suggestions qui seraient susceptibles d'enrichir le débat, faire évoluer certaines idées, pour aider à construire le Vieux-Marché de demain.

Il faut avouer que nous sommes très déçus. L'article transmis par Michel Disez au nom de la liste « En avant Le Vieux-Marché » s'apparente plus à des relents d'échecs passés mal digérés, en rien constructifs mais au contraire, volontairement polémiques... nous obligeant donc à apporter quelques précisions bien légitimes :

- Concernant l'absence de membres de l'opposition dans certaines instances de la vie communale : les différentes instances ont été constituées en respectant scrupuleusement la loi et les résultats sont liés aux modes de scrutins.

- Concernant la question des indemnités : la majorité municipale n'a fait que conserver l'enveloppe d'indemnités qui existait lors des précédents mandats. A la différence que cette enveloppe globale était avant 2008, répartie seulement entre le Maire et les adjoints alors qu'aujourd'hui cette enveloppe est répartie entre l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité et que, par conséquent, Gérard Kerneac, perçoit environ 500€ de moins que Michel Disez à l'époque où il était Maire.

- Concernant les finances de la commune : les collectivités locales doivent faire face en ce moment à une réduction sans précédent des dotations d'Etat, nous obligeant à une certaine prudence dans certaines dépenses. La poursuite du réaménagement de la RD32 annoncée dans notre programme est prévue à partir de 2016. Une limitation des dépenses de voirie cette année est donc judicieuse. Ces choix avaient été partagés avec l'ensemble des membres de l'opposition lors de la commission des finances préparatoire des budgets. M. Disez a d'ailleurs voté favorablement le budget proposé pour 2015.

Désormais, nous ne pouvons qu'espérer, qu'à l'avenir, les interventions de la liste « En avant Le Vieux-Marché » se fassent dans un esprit plus constructif et dans l'intérêt général que nous devons toujours avoir en tête lorsque l'on est élu local.

La majorité municipale.